



PREFECTURE DE L'EURE

Arrêté CAB/RE/2015/088 portant attribution du titre de maire honoraire

LE PRÉFET DE L'EURE
chevalier de la légion d'honneur
chevalier de l'ordre national du mérite

Vu la loi n° 72-1201 du 23 décembre 1972 portant affiliation des maires et adjoints au régime de retraite complémentaire des agents non titulaires des collectivités publiques et notamment son article 4 instituant l'honorariat pour les anciens maires et adjoints ayant exercé un mandat municipal pendant au moins dix-huit ans ;

Vu les dispositions de l'article L2122-35 du code général des collectivités territoriales,

Vu la demande de Chantale LE GALL, maire de Cahaignes, en date du 8 septembre 2015, sollicitant l'honorariat pour Madame Simonne LANNOY, ancien maire;

Considérant que Madame Simonne LANNOY a exercé les fonctions de maire de la commune de Cahaignes de 1989 à 2008 ;

Sur proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE

Article 1er : Madame Simonne LANNOY est nommée maire honoraire de la commune de Cahaignes.

Article 2 : Madame la secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Fait à Evreux, le 14 SEP. 2015

Le préfet,

René BIDAL